



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

**(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)**

**Recrutement d'un consultant individuel (CI) pour la réalisation d'une étude de faisabilité  
d'un Système d'Information sur les Ressources en Eau au Togo (SIREau)**

N° de Crédit : **IDA-7276-TG et 7275-TG**

N° de référence : **STEP : TG-MWRH-421771-CS-INDV**

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement de cent millions (100 000 000) de dollars pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du recrutement d'un consultant individuel (CI) pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un Système d'Information sur les Ressources en Eau au Togo (SIREau).
2. Placé sous l'autorité du coordonnateur du projet, à qui il rend compte, et en collaboration directe avec le responsable des ressources en eau, le Consultant aura les rôles et responsabilités d'expert indépendant incluant les tâches suivantes :
  - Dresser un état des lieux des besoins en informations sur les ressources en eau existant au Togo à différents niveaux ;
  - Elaborer un état des lieux des infrastructures, de la structure, de l'organisation interne et du mode de fonctionnement du SIIeau existant ;
  - Réaliser le diagnostic de l'existant : il est question d'identifier dans le système existant les forces, les faiblesses et les éléments potentiellement réutilisables. Dans une perspective holistique, le diagnostic devra identifier les causes et les conséquences qui ont conduit à l'état actuel du SIIeau. Il est important de prendre en compte notamment
    - L'analyse de l'architecture fonctionnelle et des données : structure du SI, responsabilités « data », éventuels recoupements fonctionnels d'applications, ouverture sur l'extérieur, évolutivité du système, etc.
    - L'analyse de l'architecture technique : les conditions d'exploitation permettent-elles une qualité de service satisfaisante pour les métiers ? Les choix technologiques sont-ils pérennes et compatibles ? Quel est le niveau de disponibilité offert ? La sécurité du système informatique est-elle sous contrôle ?
    - L'analyse de l'organisation en charge de la maintenance : la pertinence des rôles et des responsabilités, à la documentation des processus, à la traçabilité des actions ou à l'outillage des équipes IT, etc.
    - L'analyse de la gestion du système : le degré de cohérence et de valeur ajoutée du système dans l'organisation du MEHV et du secteur de l'eau en général, les capacités de mobilisation en ressources humaines, matérielles et financières disponibles, etc., assortis d'une proposition de modèle de gestion.

- Dans le cadre du volet financier, une analyse des coûts de collecte de l'information (en fonction des différentes catégories de données) sera proposée. Il est important de prévoir un équilibre entre la taille du réseau de monitoring et le budget disponible pour la collecte des données et la production de l'information.
  - Proposer un plan de renforcement des capacités en termes techniques, organisationnels, institutionnels et stratégiques pour la mise en œuvre du SIREau. Un accent particulier sera mis sur le volet financier avec des propositions visant à assurer la pérennité du système.  
Le plan sera soumis pour validation lors d'un atelier réunissant les parties prenantes au projet.
  - Proposer les termes de référence pour le recrutement d'une firme qui sera chargée de la mise en place et l'opérationnalisation de l'option retenue.  
L'accent devra être mis notamment sur :
    - Les spécifications techniques du SIREau: portail web, gestion de la base de données, stockage des données, gestion technique du système, etc.
    - La réalisation du prototype opérationnel et sa validation ;
    - L'installation de la version finale du système ;
    - La formation.
3. Le Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise (MEHV) invite les consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour exécuter la mission ci-dessus indiquée. Les qualifications minima demandées au consultant sont les suivantes :

Le Consultant doit être un Ingénieur (BAC+5) en hydro informatique, hydrologie, hydrogéologie ou hydraulique avec :

- 10 ans d'expérience minimum dans la collecte, traitement et diffusion des données en hydrologie, hydrogéologie, en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ou en gestion des ouvrages hydrauliques d'AEP ;
  - Une expérience significative en Système d'Information sur l'Eau : avoir à son actif, la conduite/la réalisation de deux (02) missions au moins de mise en place/ou de renforcement/ou de diagnostic de systèmes d'information. Les références sont obligatoires ;
  - Une bonne connaissance des logiciels de traitement des données ;
  - De réelles qualités de gestion de projets ;
  - Une bonne connaissance du contexte local ou régional.
4. Le dossier de candidature rédigés en français en un seul fichier est constitué de :
- une lettre de motivation ;
  - un curriculum vitae (CV) détaillé avec 3 références ;
  - les copies certifiées conformes des diplômes ;
  - les copies des attestations de travail ou toutes autres pièces en tenant lieu.

***NB*** : les missions ou expériences des CV non soutenues par des preuves ne seront pas prises en compte.

5. Le consultant sera sélectionné suivant la méthode « sélection de consultant individuel » en conformité avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (novembre 2020) (“Règlement de Passation des Marchés”).

6. Les informations complémentaires relatives à la mission ainsi que les termes de référence y relatifs peuvent être obtenus de lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 16h00 TU à l'adresse indiquée en adressant une demande par email à :

La Personne Responsable des Marchés Publics,  
Immeuble des 4 ministères, quartier administratif  
01 BP. 119 Lomé, Togo  
Tél :(228) 90 24 42 25 / 90 06 70 26  
E-mail : prmpmehv@yahoo.com avec copie à gaetsogbe@gmail.com et  
wbankati@gmail.com.

7. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français et paginées, portant la mention « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement sur le PASH-MUT d'un consultant individuel (CI) pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un Système d'Information sur les Ressources en Eau au Togo (SIREau)* » doivent parvenir par e-mail en un seul fichier au plus tard le **03/07/2024** à 9 heures TU à l'adresse suivante :

E-mail : prmpmehv@yahoo.com avec copie à gaetsogbe@gmail.com et  
wenatobankati@yahoo.com.

**NB : Le candidat retenu devra prendre connaissance et signer le code de bonne conduite en vigueur sur le projet PASH-MUT avant le démarrage de sa mission.**

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**Léguia LADANI**